

## L'EDITO



Après presque trois ans d'existence les pôles de compétitivité confirment qu'ils jouent un rôle majeur dans la chaîne de l'innovation en promouvant des écosystèmes compétitifs qui sont au bon niveau de pertinence qui est la proximité régionale couplée à des réseaux élargis de compétence tant au niveau national qu'au niveau international.

Les pôles de compétitivité offrent à la France une formidable chance de se positionner au cœur de l'Espace européen de l'innovation dont l'objectif majeur, suite aux décisions prises par le Conseil européen, en mars 2000, à Lisbonne de faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique d'ici 2010 » puis, en mars 2002, à Barcelone d'atteindre, en 2010, un niveau moyen d'investissement de la recherche et de l'innovation, 3% du PIB dont 2/3 en provenance du secteur privé.

Les pôles de compétitivité sont également un énorme défi qui, pour être relevé, impose une politique sur le long terme qui soit claire, réaliste, réactive, coordonnée et partagée par tous les acteurs concernés qu'ils soient publics ou privés, qu'ils soient nationaux ou régionaux. Ils assurent aujourd'hui une meilleure fluidité entre le monde de l'éducation et de la recherche et le monde socio économique autour de projets communs et partagés dont les résultats sont et seront l'indicateur majeur de réussite ou d'échec des pôles.

Afin de confirmer et d'amplifier la dynamique des pôles de compétitivité quatre secteurs me paraissent devoir être améliorés grandement car ils constituent à mes yeux des points

potentiels de manque d'efficacité et de réactivité et même des points de blocage à terme :

- l'articulation entre le niveau national et le niveau régional qui doit être clarifiée
- les procédures et les modes de financement trop complexes et trop dispersées qui conduisent à un manque de lisibilité et des durées de décision trop longues
- la trop faible implication des PME bien que de nombreux efforts aient été faits par les structures de gouvernance des pôles
- une plus forte prise en compte de la formation aujourd'hui globalement trop faible qui constitue pourtant un élément majeur d'attractivité de la matière grise qui est la matière première de l'Economie des Connaissances.

Les pôles de compétitivité sont très différents de par les domaines couverts, le nombre et la diversité des acteurs, les objectifs poursuivis et les moyens disponibles ; il est important de positiver cette diversité en favorisant les échanges entre pôles afin d'en extraire les bonnes pratiques et de mener des actions inter-pôles en particulier entre ceux qui sont à dominante applicative et ceux qui sont à dominante technologique.

Je souhaite enfin affirmer que sur le territoire de « Toulouse –Midi-Pyrénées » les trois pôles de compétitivité –Aerospace Valley, Cancer Bio Santé, Agrimip Innovation- ont réalisé un extraordinaire travail de coordination entre tous les acteurs concernés et sont au cœur des projets structurants de développement du territoire.

*Alain Costes, directeur de recherche au LAAS*

## Dossier : Cap vers 2012

Cap Digital, autrefois intitulé « Images Multimédia et Vie Numérique » est le pôle de compétitivité à vocation mondiale, situé en Ile de France, spécialisé dans les contenus numériques. Alors que la mission d'évaluation nationale des pôles est en cours, le pôle a souhaité réaliser son propre bilan des deux dernières années écoulées depuis la première assemblée générale. D'un point de vue quantitatif, les résultats sont encourageants. Le pôle Cap Digital réunit aujourd'hui plus de 300 membres dans ses six thématiques, dont une majorité de PME. Le pôle construit progressivement un écosystème entre grands groupes, PME et groupements d'entreprises avec la participation des collectivités territoriales et de l'Etat. Le pôle compte aujourd'hui 111 projets labellisés et financés pour un investissement total (privé et subventions) de plus de 200 millions d'euros. Il est le premier pôle en termes de nombre de projets retenus par la sélection de l'ANR dont une grande partie sont portés par des PME. La délégation a mené un grand nombre d'actions pour accompagner la rencontre des acteurs en amont du montage de projet. On notera par exemple qu'une cartographie des laboratoires publics a été réalisée pour permettre l'identification des compétences et le développement de partenariats. La délégation oriente plusieurs de ses actions vers les PME : formation au financement des entreprises, accès au capital-investissement, mise en place de programmes immobiliers d'entreprises etc. En outre, l'objectif de Cap Digital est d'agir en « tiers de confiance » et qu'ainsi le label du pôle devienne une garantie suffisante pour les investisseurs.

Sur la base de ce bilan positif, quelle est la feuille de route à suivre pour entretenir la dynamique ? Le délégué général du pôle, Patrick Cocquet, a initié la démarche de définition d'un *Plan Stratégique Cap 2012*. Ce plan est destiné à adapter la stratégie du pôle aux évolutions constatées et à venir de cet univers mouvant qu'est le numérique. Ce travail a mobilisé un grand nombre d'experts, issus des commissions thématiques. Il a initié une réflexion importante sur le positionnement de Cap Digital. Les acteurs de la gouvernance font le constat que le périmètre du pôle change lui-même, au fur et à mesure de la vie du pôle et de la trajectoire de ses acteurs. Le monde du numérique est aujourd'hui confronté à plusieurs défis d'ordre technologique, de marché ou d'organisation industrielle. Plus qu'ailleurs, le secteur du numérique doit accompagner la création d'entreprises et le développement des entreprises existantes pour qu'émergent les futurs champions de l'industrie. Le plan stratégique propose plusieurs actions pour répondre à ces défis, dont certaines sont déjà en cours. Par exemple, de nouvelles thématiques (le design, la robotique et les technologies d'intelligence coopératives) seront intégrées dans le périmètre du pôle.

Pour télécharger le plan stratégique : <http://www.capdigital.com>

Avec ce plan stratégique, le pôle de compétitivité se donne pour mission d'aider les acteurs de ses filières à anticiper les évolutions technologiques et marchés de demain. D'autres pôles ont travaillé dans ce sens. System@tic par exemple avait généré plusieurs roadmaps technologiques, qui sont devenus des cadres très structurants pour la sélection des projets. L'enjeu pour Cap Digital sera non seulement de continuer à nourrir cette réflexion prospective de façon continue, mais également de diffuser et de faire partager cette vision à un cercle plus large que celui des concepteurs et contributeurs du plan. Cap Digital a souhaité poursuivre le débat avec ses membres sur son blog : <http://blog.digitallyours.fr> Pour en savoir plus : [gaelle.zovi@capdigital.com](mailto:gaelle.zovi@capdigital.com)

### L'actualité de l'observatoire

#### Les prochains séminaires de l'Observatoire

Le prochain séminaire de l'Observatoire aura lieu le vendredi 21 mars et portera sur la formation et les besoins prévisionnels en compétences au sein des pôles de compétitivité. Nous accueillerons Alain Bravo, directeur de Supélec et vice-président formation du pôle System@tic. Lors de la séance du 10 avril, nous recevrons les présidents des pôles Mer Bretagne et PACA qui nous présenteront la stratégie et l'action coordonnées de deux pôles sur une même thématique. La séance du 22 mai sera l'occasion

d'accueillir Claire Champenois, professeur à l'Audencia Nantes qui nous présentera l'expérience allemande des *Bioregio* menée à partir de 1995, dans le domaine des biotechnologies. À la suite de la procédure de sélection dans les régions labellisées, on a pu observer dans les régions « perdantes », une dynamique entrepreneuriale similaire à celle observée dans les régions « gagnantes ».

Pour en avoir plus sur nos séminaires cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://observatoirepc.org/seminaires.html>

### Forums de l'Observatoire

Un nouveau forum a été lancé sur le site Internet de l'Observatoire des pôles de compétitivité. Il porte sur les actions de formation et de gestion prévisionnelle des compétences menées par les pôles de compétitivité.

Pour participer aux forums, il vous faut créer un compte utilisateur qui vous donne accès aux ressources de l'annuaire et vous donne le droit de poster des messages sur un forum.

### Mission 'partenariat avec les pôles de compétitivité' de l'INRA

L'INRA, partenaire de 14 pôles de compétitivité et associé à 5 autres, a mis en place en 2006, une initiative intitulée *Mission Partenariat avec les pôles de compétitivité*. Cette initiative vise à suivre les activités, les orientations et les coopérations des pôles dont l'INRA est partenaire pour informer ses chercheurs et en retour, aider les pôles à identifier les compétences présentes dans les centres de recherche INRA. Gérard Jacquin, président de l'innovation à l'INRA et directeur d'*INRA Transfert*, a présenté cette mission et l'offre d'INRA Transfert aux pôles de compétitivité.

Cliquer pour télécharger le compte-rendu:

<http://observatoirepc.org/seminaires/mission-partenariat-avec-les-poles-de-competitivite-de-l-inra.html>

### Les séminaires de l'Ecole de Paris

#### Les pôles de compétitivité, une démarche paradoxale ?

Lors de la séance de l'Ecole de Paris du 3 décembre 2007, Sergio Arzeni, Luc Rousseau, Pierre Veltz et Henri Verdier ont débattu de plusieurs questions relatives à la politique des pôles de compétitivité. Comment créer d'en haut et rapidement, des pôles compétitifs quand le succès des clusters vient souvent d'une longue maturation sociale ? L'Etat saura-t-il mettre en œuvre une politique de concentration territoriale malgré sa tradition égalisatrice et les rivalités des collectivités locales ? Les grands groupes habitués à la succession des programmes étatiques seront-ils suffisamment confiants pour s'y investir réellement ? Comment susciter des jeunes pousses très innovantes avec des critères administratifs de financement ?

Cliquer pour télécharger le compte-rendu:

[http://observatoirepc.org/fileadmin/user\\_upload/CR\\_seminaires/Ecole\\_de\\_Paris\\_decembre\\_2007.pdf](http://observatoirepc.org/fileadmin/user_upload/CR_seminaires/Ecole_de_Paris_decembre_2007.pdf)

### Autour des pôles

#### Cluster WEST (Well eating sustainable territory)

Le cluster WEST a fait l'objet d'un des nombreux dossiers déposés au moment de l'appel à projets 'pôles de compétitivité' en 2004. Il n'a pas obtenu ce label et ne fait donc pas partie des 71 pôles, mais ses fondateurs ont décidé de mutualiser les moyens pour impulser une dynamique d'innovation par des projets collaboratifs. Ce cluster réunit plus de 300 acteurs de l'agroalimentaire des quatre régions du Grand Ouest (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) autour de cinq thématiques: 'nouveaux modes culturels d'élevage et de pêche', 'automatisation, robotisation, conditionnement et logistique', 'nutrition santé – bien manger', 'valorisation de la biomasse, des co-produits et déchets agro-alimentaires', 'techniques de traçabilité et principe de précaution'. Une SAS a été créée pour accompagner cette démarche. Elle assure l'ingénierie et la valorisation des projets collaboratifs du cluster, les actions générales d'animation du réseau et des prestations spécifiques.

Une soixantaine de projets ont déjà émergé, par la seule volonté des acteurs avec un effort financier total de leur part, sans accompagnement des pouvoirs publics. L'objectif principal est de dynamiser la filière agro-alimentaire et faire du grand Ouest un acteur visible à l'international. Le cluster développe également des relations avec des pôles de compétitivité de la même thématique et avec des pôles européens de compétences.

Pour en savoir plus, cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://www.cluster-west.fr/>

#### Mémorandum européen sur les clusters

Un mémorandum européen a été préparé par un groupe d'experts sous la direction du Sénateur Laffitte et présenté les 22 et 23 janvier à la conférence de Stockholm sur l'innovation et les clusters. Ce mémorandum vise à préparer le renforcement de l'action de l'Europe en faveur des clusters.

Pour en savoir plus et télécharger le mémorandum, cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://www.europe-innova.org/index.jsp?type=page&cid=8858&lg=en>

#### L'action du réseau C.U.R.I.E en faveur des pôles

Le réseau C.U.R.I.E est un réseau de valorisation de la recherche publique, qui rassemble 74 universités, 19 écoles d'ingénieurs et 13 organismes de recherche, dans le but de promouvoir les relations entre la recherche publique et les acteurs privés. Il a

créé un service appelé « demande des industriels », qui permet des échanges sous forme de « questions-réponses » entre le réseau C.U.R.I.E et les industriels. Ce service gratuit offre aux industriels, la possibilité d'être mis en relation avec des experts issus de la recherche publique, leur permettant ainsi d'améliorer le transfert de compétences et de technologie. Il a également mis en place une offre mutualisée de transfert de technologies, sous la forme d'un site Internet FFT, France Transfert Technologies ([www.f2t.fr](http://www.f2t.fr)). Ce site, hébergé par Oséo, est une vitrine des différentes technologies et innovations issues de la recherche publique.

Pour en savoir plus, cliquer sur les liens ci-dessous :

<http://www.curie.asso.fr/>

<http://www.f2t.fr>

### Les chiffres du soutien de l'ANR aux pôles de compétitivité en 2007

L'ANR a rendu publics les chiffres relatifs à son soutien aux projets de pôles de compétitivité pour l'année 2007. Elle a ainsi attribué 192 millions d'euros pour 283 projets de pôles de compétitivité, labellisés par 56 pôles et sélectionnés dans le cadre de ses appels à projets. Le taux de succès des projets issus de pôles à ces appels est de 33% contre 25% pour l'ensemble des projets présentés.

Pour consulter le détail cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/Poles>

### Publication

Deux ans après un premier numéro consacré à la présentation du dispositif des pôles de compétitivité, la revue *Réalités Industrielles* publiée, en mai 2008, un deuxième numéro spécial « Pôles de compétitivité ». Ce numéro, conçu avec l'aide de l'Observatoire des pôles de compétitivité comportera des articles sur des expériences locales, étrangères ou sur des thèmes transverses comme les agences de financement, la formation ou les PME.

### Impact des pôles de compétitivité sur l'emploi en région Rhône-Alpes

L'Apec a rendu publique une étude sur l'impact des pôles de compétitivité en région Rhône-Alpes. La région compte une quinzaine de pôles dans les domaines du numérique, des technologies de l'information, la santé, les sciences du vivant ou l'automobile. Les pôles devraient permettre la création de nombreux emplois d'ici à 2010-2015, notamment d'emplois qualifiés, mais il est encore trop tôt pour mesurer l'ampleur de cette tendance.

*Télécharger les études sur le site de l' APEC*

### Publication du rapport sur les bonnes pratiques de gouvernance dans les pôles

La DGE a rendu public en janvier, le recueil sur les bonnes pratiques de gouvernance, réalisé par le cabinet CMI. Ce guide vise à favoriser l'échange de réflexions et de pratiques entre pôles, ces pratiques ayant été identifiées et formalisées. L'étude repose sur une série d'entretiens auprès d'une dizaine de pôles, choisis pour leur représentativité de la diversité des pôles et auprès de membres des DRIRE. Ces pratiques ont été classées selon six dimensions de gouvernance. La plupart de ces pratiques sont effectivement intéressantes à relever, mais elles n'ont pas toute encore eu d'effets tangibles, en raison de la jeunesse des pôles.

Pour consulter le rapport, cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article409>

### Guide de la propriété intellectuelle à destination des pôles de compétitivité

LA DGE a rendu public, le guide de la propriété intellectuelle dans les pôles de compétitivité, instrument d'aide à la maîtrise des problématiques de propriété intellectuelle à destination des membres des pôles. Ce guide se présente sous la forme d'un site Internet et vise à aider les responsables de pôles dans la gestion de la propriété intellectuelle pour la conduite de projets collaboratifs, en proposant notamment des modèles de contrats-types.

Cliquer sur le lien ci-dessous pour consulter le guide :

<http://www.industrie.gouv.fr/guidepropintel/>

### Rencontres franco-chinoises pour l'innovation et la coopération

Les 10 et 11 avril prochains auront lieu à Pékin, suite à la convention entre la fondation Sophia Antipolis et le parc scientifique chinois Zhongguancun, les rencontres entre pôles de compétitivité français et clusters chinois. Ces journées d'échange visent à encourager la coopération entre partenaires français et chinois (universités, recherche et entreprises).

Pour en savoir plus, cliquer sur le lien ci-dessous :

[http://www.sophia-](http://www.sophia-antipolis.org)

[antipolis.org/actualites/agenda/2008/avril2008.htm](http://www.sophia-antipolis.org/actualites/agenda/2008/avril2008.htm)

### Ressources

Notre site: <http://www.observatoirepc.org>

Site d'information officiel sur les pôles :

<http://www.competitivite.gouv.fr/>

Site de l'ARF : <http://www.arf.asso.fr/>